



# P.L.U.

## Plan Local d'Urbanisme

Approuvé par délibération du conseil municipal en date du  
20 Février 2008



Echelle : 1 / 1 500 ème

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS  
Commune de  
**SAINT-GERMAIN LAXIS**  
Place EMILE PIOT  
77550 - Saint-Germain-Laxis  
Téléphone : 01 69 12 17 12  
Site Internet : www.saintgermainlaxis.fr  
Fax : 01 69 12 17 10

# 4.2

## PLAN DE ZONAGE

Le centre bourg  
et  
Pouilly-Gallerand

Agence SAM  
1, Place du Chêne  
97100 - Saint-Denis  
Téléphone : 01 49 12 17 12  
Site Internet : www.saintgermainlaxis.fr

### LEGENDE

- Contours des zones
- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés
- Lièzières inconstructibles des massifs boisés de plus de 100 ha du SDRIF
- Recul des constructions depuis l'alignement de la voirie : en UAb, le long de la RD 126 au sud-est du bourg
- Secteur d'implantation des constructions depuis l'alignement de la voirie : 30 m en zone UB le long du chemin de Praslin au sud-est de la commune.
- Zone non aedificandi : en zone UB.
- Bâiments et constructions agricoles repérées au titre de l'article L. 123-3-1 du code de l'urbanisme : la vocation possible en dehors de leur vocation agricole d'origine doit être liée à l'hébergement, l'habitation ou le gîte rural.
- Protection des murs remarquables : Zone N, autour du parc du château, en partie.

- ZONES A RISQUES LIÉS AUX CANALISATIONS**
  - limite de zones de risques graves
  - limite de zones de risques très graves
  - canalisation
- Ces zones ne s'appliquent que dans les zones où la canalisation n'est pas protégée

Tableau des emplacements réservés

N°	Situation cadastrales	Superficie	Références cadastrales	Zone du P.L.U.	Destination de l'emplacement réservé	Bénéficiaire de l'emplacement réservé
1	Le Chemin de Champigny	14 845 m <sup>2</sup>	46 ; 14 846 m <sup>2</sup>	NL	Equipements de loisirs récréatifs sur terrain de sport communal.	Commune de Saint-Germain-Laxis
2	Centre bourg / Parc du château	4 431,7 m <sup>2</sup>	97 : en totalité	N	Aménagement d'un espace collectif de détente, de promenade et de loisirs : parc.	Commune de Saint-Germain-Laxis

## POUILLY-GALLERAND

